



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/11353/Add.29  
16 août 1974

FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire du Secrétaire général sur la situation à Chypre

Les renseignements supplémentaires suivants sur la situation à Chypre le 16 août 1974 ont été reçus du Commandant de la Force des Nations Unies.

1. A 19 heures (heure locale) le cessez-le-feu était respecté, à l'exception de tirs d'armes individuelles et de mortier le long de la partie ouest de la ligne verte à Nicosie et à la périphérie de l'enclave de Limnitis. Entre 19 heures et 21 heures (heure locale) le cessez-le-feu continuait à être respecté, à l'exception de tirs sporadiques d'armes individuelles dans la partie occidentale de Nicosie et de tirs déclenchés par des chars turcs à l'est de Mia Milea. A 23 heures (heure locale) le cessez-le-feu était respecté dans tous les districts.

2. Dans le district de Lefka, vers 22 heures (heure locale), un véhicule de la Force des Nations Unies transportant 5 membres du contingent danois a sauté sur une mine alors qu'il faisait route vers le village d'Ambelikou afin de relever un poste d'observation des Nations Unies. Deux soldats ont été tués et trois blessés, dont deux grièvement.

-----